

Image not found or type unknown



# CCN 3292, Hôtellerie, restaurants, cafés. Un Régime Prévoyance ?

Par **tornado**, le **03/06/2011** à **18:25**

Bonjour,

Je suis serveur apprenti depuis deux ans. J'ai été en arrêt maladie pendant 15 jours.

Il m'est également arrivé de l'être pour quelques jours seulement.

J'ai touché des Indemnités Journalières par la Sécurité Sociale et je me demandais si j'avais droit à un complément de salaire... ?

Cordialement